

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de Frasn-le-Château

Séance du 29 novembre 2018

Nombre de membres

- en exercice : 10
- présents : 5
- votants : 7
- absents : 3
- Procurations : 2

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude SPRINGAUX, Maire.

Etaient présents : Claude SPRINGAUX, René PIRES, Jean-Luc BARRET, Jacques FAYOLLE, Vincent LOIGEROT, Marie GRENIER, Olivier FRANQUET

Procurations :

Absents : Emmanuel BOISSON, Sylvie GUGLIELMINETTI, Jacques BOINOT

Mme Marie GRENIER a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation :

22/11/2018

DCM 2018/60

Objet :

TARIFS LOCATION
ALAMBIC

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que des personnes n'habitants pas la commune, sollicite la mairie pour l'utilisation de l'Alambic, et propose qu'un tarif spécifique leur soit appliqué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2019, les tarifs de location de l'alambic suivants :

Pour les habitants de la commune : 15€ la journée + caution de 50€

Pour les personnes extérieures à la commune : 30€ la journée + caution de 50 €

VOTE COMME SUIVIT :

7 Pour

0 Contre

0 Abstention

Fait et délibéré les jours, an et mois que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,
Claude SPRINGAUX,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 30/11/2018
Et publication le 30/11/2018

